**Questionnaire pour les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme, par la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme Mary Lawlor**

**Octobre 2023**

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mme Mary Lawlor, invite les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits humains à répondre au questionnaire ci-dessous.

Les soumissions reçues alimenteront le rapport thématique de la Rapporteuse spéciale sur les enfants et les jeunes défenseurs des droits de l'homme, qui sera présenté au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en mars 2024.

Le questionnaire est disponible sur le site web du HCDH en anglais (langue originale) ainsi que les traductions non officielles en arabe, chinois, espagnol, français, et russe: <https://www.ohchr.org/en/special-procedures/sr-human-rights-defenders>

Toutes les contributions reçues seront publiées sur le site web susmentionné, à moins que l'auteur ait clairement indiqué qu'il ne souhaitait pas que sa contribution soit rendue publique lorsqu'il a soumis sa réponse.

Le nombre de mots par questionnaire est limité à 2500. Veuillez envoyer le questionnaire rempli à [hrc-sr-defenders@un.org](mailto:hrc-sr-defenders@un.org)

Date limite de soumission : **15 novembre 2023**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les contributeurs peuvent rester anonymes. Ils peuvent fournir leurs coordonnées au cas où nous aurions besoin de les contacter dans le cadre de cette étude. Notez toutefois que cette option est facultative. Veuillez répondre à toutes les questions ou seulement à certaines d’entre elles.

Questions pour les ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE et les DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

1. Les enfants et les jeunes défenseurs des droits de l'homme jouent-ils un rôle actif dans la société civile de votre pays ?
2. Existe-t-il une protection spécifique accordée aux enfants et aux jeunes défenseurs des droits de l'homme dans votre pays, soit dans le cadre d'une loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme, soit par le biais de politiques et de plans d'action ? Les enfants et les jeunes défenseurs des droits de l'homme ont-ils accès aux mécanismes de protection nationaux et internationaux ? Existe-t-il des réseaux nationaux, régionaux ou internationaux dont vous faites partie ?
3. Les enfants et les jeunes défenseurs des droits humains sont-ils confrontés à des risques ou à des défis particuliers ? Si oui, donnez des exemples.
4. Les enfants et les jeunes défenseurs des droits humains sont-ils systématiquement impliqués dans les processus de prise de décision des affaires publiques et politiques de votre pays ? Existe-t-il des plateformes dédiées à cet effet ? Existe-t-il des versions adaptées aux enfants des lois et des politiques, ainsi que des processus de prise de décision ?
5. L'éducation aux droits humains est-elle dispensée dans les écoles et l'activisme en faveur des droits humains est-il encouragé et soutenu dans les milieux éducatifs et universitaires ?
6. Existe-t-il des politiques visant à limiter la discrétion des établissements d'enseignement d'expulser ou de sanctionner les étudiants qui s'engagent dans un activisme légitime en faveur des droits humains ?
7. Les systèmes de signalement des cas de violations des droits humains sont-ils accessibles aux enfants et aux jeunes défenseurs des droits humains ?
8. Les jeunes et les enfants défenseurs des droits humains sont-ils sensibilisés aux mécanismes, plateformes et mécanismes de protection existants ?
9. Avez-vous été confronté à une couverture médiatique négative des enfants et des jeunes défenseurs des droits de l'homme ?
10. Avez-vous connu des succès dans le cadre de votre activisme en faveur des droits de l'homme et, si oui, lesquels ?
11. Comment la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme pourrait-elle contribuer à rendre votre travail en faveur des droits de l'homme plus visible, mieux protégé et davantage mis en lumière ?
12. Y a-t-il d'autres éléments que vous souhaiteriez signaler à la Rapporteuse spéciale ?